

Directeur technique des entreprises du spectacle vivant

RNCP40441 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	323p
Formacode(s)	45042
Code(s) ROME	L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2030

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES DU SPECTACLE · SIRET : 78320476100036

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le spectacle vivant, le directeur technique est le responsable opérationnel de la sécurité. Il est, à ce titre, chargé de l'instruction de toutes les questions de mise en œuvre. De même, il est le garant du bon déroulement du processus de mise en œuvre technique du spectacle. Cela fait de lui l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des responsables artistiques, administratifs ainsi que de certaines autorités institutionnelles.

ACTIVITÉS VISÉES

Etude de faisabilité globale des saisons programmées et conseil en termes de mise en œuvre auprès de la direction, de la production et de l'administration de l'entreprise

Etude prévisionnelle et coordination des projets de création ou d'accueil de spectacles

Elaboration, adaptation et rapprochement des fiches techniques des spectacles ou des manifestations et des lieux d'accueil

Conseil sur le choix des lieux de représentation

Propositions et validation d'options techniques

Estimation des moyens humains et techniques de réalisation

Estimation des coûts techniques et gestion des budgets techniques

Elaboration des cahiers des charges ·

Gestion technique et suivi opérationnel des différents projets artistiques de l'entreprise

Planification des activités techniques d'une entreprise de spectacle vivant

Gestion générale de l'activité des équipes techniques : maintenance, élaboration et exploitation des spectacles

Réalisation des bilans d'activité

Mise en œuvre des règles de sécurité ERP (Etablissements Recevant du Public)

Mise en œuvre de la prévention des risques en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

Elaboration et contrôle de l'application des plans de prévention

Participation à la rédaction du document unique de prévention des risques · Gestion des équipements scéniques et des bâtiments

Contrôle et maintien en état de l'ordre de marche des lieux de représentation de l'entreprise

Gestion de la maintenance et des projets d'aménagements des lieux de spectacle, des loges, des locaux techniques, de l'espace d'accueil du public

Gestion de la maintenance et des investissements en matière d'équipements scéniques

Suivi des relations institutionnelles liées à la gestion des locaux et des équipements

Organisation de la veille réglementaire et technologique
Encadrement et direction : gestion des ressources humaines
Direction générale de l'ensemble du personnel technique
Instruction du plan de formation de l'équipe technique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Etude de faisabilité de la programmation

Etudier la faisabilité de la mise en oeuvre technique en respectant le projet artistique, en estimant l'adéquation des lieux choisis et des moyens techniques nécessaires, en intégrant la prévention des risques à cette étude

Elaborer des fiches techniques, et l'analyse fonctionnelle d'un lieu en fonction de la programmation

Estimer les moyens humains et les compétences requises, pour la réalisation d'un projet

Rédiger des documents et des demandes relatifs aux conditions de réalisation d'un projet

Elaborer un budget prévisionnel en pondérant les différentes tâches techniques, argumenter les choix et négocier les engagements financiers

Ingénierie de mise en oeuvre de la programmation

Proposer des conditions de mise en oeuvre en veillant aux objectifs artistiques

Evaluer la charge de travail et établir les plannings nécessaires aux différentes activités, en accord avec la réglementation

Employer les techniques et les méthodologies de l'encadrement et mettre en place des procédures pour

Permettre

la circulation des informations nécessaires à l'exécution des différentes tâches

Organiser le contrôle des coûts techniques

Constituer une équipe technique

Mettre en oeuvre la prévention des risques et intégrer les vigilances nécessaires au processus de mise en oeuvre

Gestion des équipements scéniques et des bâtiments

Organiser le fonctionnement des

équipements, des matériels et des locaux d'un lieu de spectacle

Intégrer un réseau de ressources et la veille technologique et réglementaire dans la gestion des lieux

Etablir et

suivre

l'ordre de marche (ODM) des lieux

Apprécier les demandes d'usage, planifier et gérer les mises à disposition

Prendre en compte la maintenance, ses coûts et rythmes nécessaires dans l'activité de la structure

Appliquer les codes et les procédures administratifs

Intégrer

un réseau de compétences et de ressources dans une activité de gestion de lieu

Organiser la recherche d'informations pour la veille technologique et réglementaire

Repérer les différentes formes et esthétiques (lieux scéniques, architecture...)

Elaborer un planning d'aménagement de lieu de spectacle

Gestion des ressources humaines

Mettre en oeuvre des techniques et des méthodologies d'encadrement et d'animation d'équipe

Intégrer la prévention des risques au travail dans la préparation et le suivi des activités de l'équipe technique

Appliquer

les obligations de l'entreprise en matière de formations obligatoires

Impliquer les équipes techniques dans les projets en favorisant la relation avec les équipes administratives

Réaliser des documents de communication pour favoriser les relations avec les intervenants externes à l'équipe technique

Blocs de compétences

RNCP40441BC01 — Administrer et gérer opérationnellement une production

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les potentialités et les contraintes techniques d'un lieu en fonction d'un projet artistique afin d'en garantir la bonne adéquation.

Structurer les besoins techniques qui découlent d'un projet artistique sous forme de « Fiche technique » à des fins de communication.

Proposer des solutions de mise en œuvre techniques adaptées aux objectifs artistiques en tenant compte des contraintes scéno-techniques du lieu.

Analyser une demande artistique afin d'en extraire les moyens techniques et humains nécessaires à sa réalisation.

Séquencer les différentes phases d'un projet afin de définir un plan de charge et déployer celui-ci sur un planning prévisionnel.

Établir le budget prévisionnel d'un projet en respectant les règles de la comptabilité analytique.

Élaborer les différents dossiers techniques nécessaires à la réalisation et l'exécution d'un projet afin de les communiquer aux différents acteurs impliqués

Hiérarchiser les besoins d'occupation des différents espaces techniques en fonction des contraintes artistiques et techniques afin d'en optimiser leur utilisation.

Analyser une programmation afin d'établir un plan de charge d'occupation des différents espaces de l'établissement et le déployer sur un outil de planification.

Élaborer les tableaux de bord opérationnels pour le suivi des coûts techniques durant la phase d'exécution d'un projet afin de respecter les enveloppes budgétaires définies par la DAF

Répartir la charge de travail de l'ensemble de l'équipe technique et la planifier en respectant l'intégrité du projet artistique et la bonne allocation des ressources techniques et humaines par rapport aux demandes artistiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas sur la base d'une situation de travail fictive, à partir d'une situation d'accueil de spectacle : évaluer les besoins en personnel, élaborer un planning, proposer un budget... (dossier écrit présenté oralement)

RNCP40441BC02 — Organiser la prévention des risques pour le public et les salariés

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place une démarche de prévention des risques en respectant les 9 principes généraux de prévention définis par le code du travail

Rédiger le Document unique d'évaluation des risques professionnels afin de définir les plans d'actions nécessaires à la suppression ou l'atténuation des risques liés à l'utilisations des équipements scéno-techniques et budgétiser de manière préventive le ou les différents plans d'actions

Mettre en place et maintenir une dynamique de réflexion liée à la prévention des risques au sein de l'équipe technique afin d'établir une culture commune autour de la prévention des risques

Structurer et alimenter le registre de sécurité de l'établissement afin de garantir une traçabilité des différents documents imposés par les règlements (code du travail et arrêté du 25 Juin 1980)

Mettre en place une équipe de sécurité qui soit dimensionnée au Type et à la Catégorie de l'établissement définis par l'arrêté du 25 Juin 1980

Rédiger l'ensemble des procédures nécessaires à la bonne évacuation du public afin de garantir sa mise en sécurité rapide et la bonne intervention des services de secours

Identifier les équipements scéno-techniques pouvant générer un risque lié à leur utilisation afin de décliner les gestes de mise en sécurité sous formes de protocoles d'utilisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas sur la base d'une situation de travail fictive, à partir d'une situation d'accueil de spectacle : élaborer un plan de prévention, structurer une équipe, élaborer un protocole d'accueil et d'évacuation... (rapport écrit présenté oralement)

RNCP40441BC03 — Aménager et gérer les installations techniques d'une structure de diffusion de spectacle ou d'un évènement

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les différentes enveloppes budgétaires liées à l'entretien des locaux et équipements d'un bâtiment en fonction des priorités définies par le plan de maintenance.

Structurer et hiérarchiser la maintenance des installations techniques d'un bâtiment en fonction des trois niveaux de maintenance préventive, palliative et curative afin de garantir la meilleure disponibilité des équipements

Organiser et structurer une démarche de veille et de collecte d'informations des équipements scéno-techniques afin de déceler les signes de fatigue ou de dysfonctionnements.

Rédiger les différents cahiers des charges techniques pour la passation des marchés de maintenance des locaux et équipements en respectant le cadre de la commande publique.

Organiser et gérer la coactivité des différents intervenants en respectant le cadre réglementaire liée à la prévention des risques : visite préalable, plan de prévention, permis de feu

Concevoir des tableaux de bord de suivi des contrôles réglementaires des équipements en appliquant les obligations qui découlent des différents codes et arrêtés applicables : code du travail, code de la Construction et de l'Habitation et arrêté du 25 Juin 1980

Organiser et structurer de manière prospective, un réseau de veille technologique des équipements scéniques ainsi que de la réglementation.

Dans le cadre d'un projet d'aménagement, élaborer les différents dossiers techniques nécessaires dans le respect des procédures administratives afférentes (dossier de plans, déclaration préalable de travaux, autorisation préalable de travaux, RVRAT)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas sur la base d'une situation de travail fictive, autour de la restructuration d'un salle de spectacle : proposer des solutions d'amélioration, proposer une stratégie de maintenance, établir la liste des contrôles réglementaires nécessaires, proposer les grandes lignes d'un cahier des charges correspondant au contrôle de divers équipements... (rapport écrit présenté oralement)

RNCP40441BC04 — Diriger une équipe technique dans une entreprise de spectacle ou d'événementiel

LISTE DE COMPÉTENCES

Établir la planification du temps de travail de l'équipe technique en respectant le code du travail et la convention collective afférente à son domaine d'activité (Public ou privé)

Définir les compétences en termes de profil d'emploi, nécessaires au bon fonctionnement du service technique afin de garantir la bonne exécution des projets artistiques et le bon fonctionnement du « théâtre en ordre de marche »

Repérer au sein d'une équipe technique les besoins d'accroissement des compétences afin de proposer un plan de formation à la DRH.

Repérer, organiser et suivre les formations obligatoires liées à la sécurité ainsi que leurs recyclages imposés par le code du travail afin de satisfaire aux obligations de l'employeur.

Identifier « les situations problème » au sein d'une équipe afin de prévenir les conflits

Analyser les situations professionnelles de son équipe afin de mettre en évidence les différentes missions, les liens fonctionnels, les liens hiérarchiques et l'environnement de travail spécifique afin de pouvoir les décliner en fiche de poste

Identifier et hiérarchiser les différentes notes de communication afin d'établir une nomenclature selon la nature de l'information à communiquer (note d'information, note d'instruction, note de procédure et note de service)

Mener des études de manière autonome en y intégrant si nécessaire une réflexion prospective

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas sur la base d'une situation de travail fictive autour de la restructuration d'une équipe technique (dossier écrit présenté oralement)

Etude écrite sur un sujet librement choisi par le candidat, présenté oralement devant le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Spectacle vivant en salle : théâtres nationaux, opéras, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, centres chorégraphiques, compagnies dotées d'un lieu, théâtres de ville, scènes de musiques actuelles

Spectacle vivant en extérieur : spectacles de rue et spectacles hors les murs, spectacles sous chapiteaux

Événementiel

Festivals et tournées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur technique

Responsable technique

Responsable bâtiment

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Directeurs techniques, responsables techniques, régisseurs généraux ou régisseurs principaux, permanents ou intermittents, ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans les fonctions d'encadrement technique du spectacle vivant

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

2 directeurs techniques

1 directeur de structure culturelle ou 1 administrateur

1 représentant du certificateur (directeur de l'ISTS ou son directeur pédagogique)

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2030
Date de dernière délivrance possible	27/03/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	5	0	100 %	60 %
2017	3	2	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1384

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40441/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	13 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	93 500 €
Coût moyen par dossier	13 357 €
Durée moyenne	560 h
Période	04/2026 – 09/2026
OPCO	65 %
France compétences	25 %
Entreprise	9 %
Reste à charge titulaire	0 %
France Travail	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.